

Communiqué de presse



Bourse de Montréal - Communiqué de presse

La Bourse de Montréal annonce de solides résultats financiers pour le premier trimestre de 2007

Faits saillants (T1 2007 vs. T1 2006)

- Revenus de 21,9 M\$ contre 19,1 M\$, en hausse de 15 %
- Bénéfice net de 5,6 M\$ contre 4,9 M\$, en hausse de 13 %
- Bénéfice net rajusté de 7,6 M\$ contre 5,5 M\$, en hausse de 38 %
- Bénéfice dilué par action de 0,20 \$ contre 0,18 \$
- Bénéfice dilué par action rajusté de 0,27 \$ contre 0,20 \$
- Volume de négociation quotidien moyen en hausse de 26 %

NOTE À L'ÉDITEUR : TOUTES LES RÉFÉRENCES AU BÉNÉFICE PAR ACTION ET AU DIVIDENDE PAR ACTION ONT ÉTÉ RETRAITÉES POUR REFLÉTER LE FRACTIONNEMENT TROIS ACTIONS POUR UNE QUE LA BOURSE A EFFECTUÉ LE 15 MARS 2007. TOUS LES MONTANTS DANS CE COMMUNIQUÉ SONT EN DOLLARS CANADIENS.

MONTREAL, Québec, le 24 avril 2007 – Bourse de Montréal Inc. (TSX : MXX) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Au premier trimestre, les revenus ont augmenté de 15 % à 21,9 millions de dollars, par rapport au chiffre de 19,1 millions atteint lors de la même période en 2006; la hausse est principalement attribuable à l'augmentation du volume de négociation. Le volume de négociation quotidien moyen s'est accru de 26 % pour la période.

Le bénéfice net a progressé de 13 % au premier trimestre de 2007, à 5,6 millions de dollars, contre 4,9 millions au même trimestre l'an dernier. Le bénéfice net rajusté, excluant une charge de 2,1 millions après impôt au titre de frais professionnels engagés relativement à la préparation de notre prospectus sans placement et à l'inscription de nos actions en bourse, a augmenté de 38 % à 7,6 millions, contre 5,5 millions au premier trimestre de 2006, excluant une charge de 0,6 millions après impôt au titre de règlements judiciaires liés à la fermeture de notre parquet.

« Nous sommes très satisfaits de ces résultats, qui reflètent une autre période propice à notre croissance sur le marché des instruments dérivés », a déclaré Luc Bertrand, président et chef de la direction de la Bourse. « Il existe au Canada et ailleurs dans le monde un climat très favorable au secteur des instruments dérivés. La Bourse de Montréal en est un acteur clé en raison de son avance sur le plan technologique et du potentiel de croissance de ses alliances stratégiques, BOX, MCeX et CAREX. »

« Nous venons de connaître un trimestre très important », a ajouté M. Bertrand, en faisant référence aux développements récents du premier trimestre de 2007.

Développements récents :

- Le 13 mars dernier, la Bourse de Montréal et NYMEX Holdings Inc. ont conclu une entente en vertu de laquelle NYMEX a acquis, le 23 mars, 3 097 718 actions ordinaires de la Bourse de Montréal nouvellement émises, représentant 10 % du capital-actions de la Bourse compte tenu de l'émission, au prix de 29½ \$ l'action, pour un produit brut total de 89,7 millions de dollars, après frais de transaction.

Communiqué de presse



- Dans le cadre de cette entente, la Bourse de Montréal et NYMEX ont créé une nouvelle entreprise, le Marché canadien des ressources Inc. (CAREX), pour offrir des services de négociation et de compensation de produits énergétiques sur le marché canadien. Les deux parties à l'entente ont investi chacune 2 millions de dollars pour financer le fonds de roulement initial. La Bourse de Montréal et NYMEX se partageront également le contrôle de CAREX et ses bénéfices nets.
- Le 12 avril dernier, la Bourse de Montréal a versé un dividende spécial de 0,33% \$ par action ordinaire (9,3 millions de dollars au total) aux actionnaires enregistrés au 22 mars 2007.
- Le Conseil d'administration de la Bourse de Montréal a annoncé une offre publique de rachat, du 23 mars 2007 au 22 mars 2008 en vue de racheter, dans le cours normal de ses activités, 2 412 143 de ses actions ordinaires.

Le rapport financier du premier trimestre de 2007 est disponible sur le site de la Bourse à www.m-x.ca et sur le site de SEDAR à www.sedar.com.

Téléconférences des analyses financiers et des médias et Webdiffusion

La Bourse de Montréal tiendra sa première téléconférence à titre de société cotée en bourse pour discuter des résultats du premier trimestre de 2007 le 25 avril prochain à 8 h 30 (HE). La présentation aux investisseurs sera accessible sur le site Web de la Bourse, www.m-x.ca, dans la section Nouvelles. Les personnes intéressées à participer à la téléconférence doivent composer le numéro suivant :

25 avril à 8 h 30 :	Téléconférence des analystes financiers
En anglais	514-868-1042 1-866-898-9626 (sans frais en Amérique du Nord)
En français (traduction simultanée)	514-861-0443 1-866-696-5911 (sans frais en Amérique du Nord)
Reprise	
Un enregistrement sera disponible jusqu'au mercredi 2 mai 2007. Pour y accéder, composez le 514-861-2272 ou le 1-800-408-3053. Pour l'anglais, entrez le mot de passe 3219928#. Pour le français, entrez le mot de passe 3219929#.	

La téléconférence sera diffusée simultanément sur le Web et archivée pendant 90 jours sur le site de la Bourse, au www.m-x.ca.

La Bourse de Montréal tiendra également une téléconférence pour les médias le mercredi 25 avril à 11 h (heure de l'Est).

25 avril à 11 h :	Téléconférence des médias
En français et en anglais :	514 861-7241 1 866 542-4237 (sans frais en Amérique du Nord)
Enregistrement :	
Un enregistrement sera accessible jusqu'au mercredi 2 mai 2007. Pour y accéder, téléphonez au 514 861-2272 ou au 1 800 408-3053 et entrez le code d'accès 3219930#.	

Communiqué de presse



À propos de la Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne des produits dérivés financiers. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA®. Les autres intérêts de la Bourse de Montréal comprennent la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont la Bourse gère les opérations techniques, le Marché canadien des ressources (CAREX), une nouvelle entreprise créée avec NYMEX dédiée au marché énergétique canadien et le Marché climatique de Montréal (MCeX) créé avec la Chicago Climate Exchange® et qui vise à devenir le premier marché canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à www.m-x.ca.

Mesures de rendement non-conforme aux PCGR

Le bénéfice net r ajusté et le bénéfice dilué par action r ajusté ne sont pas des mesures financières reconnues par les principes comptables généralement reconnus au Canada. Veuillez consulter le rapport de gestion de la Bourse de Montréal pour le premier trimestre de 2007, publié le 24 avril, pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapprochement de ces mesures non-conformes aux PCGR avec les mesures conformes les plus comparables.

Déclarations prospectives

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives fondées sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles concernant notre secteur d'activité, ainsi que sur les hypothèses de la direction. Bien que nous soyons d'avis que les attentes et les hypothèses dont il est fait état dans les déclarations prospectives soient raisonnables, ces déclarations comportent des risques et des incertitudes et ne constituent pas des garanties quant à notre rendement futur. Les facteurs qui pourraient entraîner des différences importantes par rapport aux déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les risques liés à la conjoncture économique et aux conditions du marché, l'évolution de la concurrence à l'échelle nationale et internationale, la concentration du risque de crédit, le risque de crédit et le risque de compensation, la fiabilité des systèmes d'information et le risque réglementaire. Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive. Une description de ces facteurs figure dans notre prospectus sans placement du 23 mars dernier. Vu l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives, les investisseurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations. Nous rejetons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, sauf comme peuvent l'exiger les lois applicables.